

ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

34ème session - 8 mars- 12 mars 2021

COMMISSION SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

RÉSOLUTION N°2

Résolution : SEC/R.2/03.21

Objet : Groupe d'études sénatorial sur le statut, le rôle et la place des Français établis hors de France.

L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER,

Considérant la création au Sénat du groupe d'études sur le statut, le rôle et la place des Français établis hors de France,

Considérant la nécessité d'informer plus largement les sénateurs de l'hexagone et de l'outre-mer sur les réalités des Français résidant hors du territoire national,

Considérant la nécessité d'apporter des solutions aux problèmes des Français établis hors de France, en matière de sécurité physique, sanitaire, sociale, fiscale et économique,

Demande :

Que les élus représentant les Français établis hors de France:

- **soient le plus largement possible associés aux travaux du groupe sénatorial**
- **soient informés en temps utile du programme des auditions menées par les sénateurs afin d'y apporter leurs éventuelles contributions**
- **soient habilités à saisir le groupe par une procédure ad hoc sur toute question grave et urgente affectant la communauté française à l'étranger, voire un seul de ses membres,**

Résultat	Adoption en commission	Adoption en séance
Unanimité		
Nombre de voix « pour »		34
Nombre de voix « contre »		15
Nombre d'abstentions		4